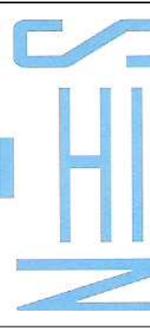


<p>Résultats 02/03</p> <p>Résultats 03/04</p> <p>Résultats 04/05</p> <p>Résultats 05/06</p> <p>Résultats 07</p> <p>Résultats 08</p> <p>Résultats 09</p> <p>Résultats 10</p> <p>Résultats 11</p> <p>Résultats 12</p> <p>Résultats 13</p>	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p>Société Hôtelière & Immobilière de Nice</p> <p>Code ISIN : MLHIN</p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> <div style="flex: 0.5;">  </div> </div>
<p>Résultats 14</p>	<p style="text-align: center;"> Nouvelles-News Alliances Actionnaire Shareholder Liens - Links Accueil-Home Nationalités Actionariat </p>
<p>Résultats 15</p> <p>Résultats16</p> <p>Résultats17</p> <p>Résultats18</p> <p>Résultats19</p> <p>Résultats 20</p>	<p style="text-align: center;">Rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale du 26 septembre 2020</p> <p style="text-align: center;"> Bilan 2017 Bilan 2018 RGDP-GDPR Bilan 2019 </p>
<p>CÔTE D'AZUR FRANCE</p> <p>Rapport du Conseil d' Administration</p>   	<p>Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice s'étendant du 1er janvier 2019, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.</p> <p>Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés et sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns. Successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.</p> <ul style="list-style-type: none"> * présentation des états financiers. * situation, activité et résultats de notre société durant l'exercice écoulé. * évolution prévisible et perspectives d'avenir. * événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi. * activité de la société en matière de recherche et de développement. * impact social et environnemental de l'activité de la société. * rémunération des dirigeants. <p>Présentation des états financiers</p> <p>Il est utile de vous informer que les états financiers sont établis au siège de la société grâce à l'acquisition d'un logiciel générant les états et la liaison.</p> <p>Situation: L'année 2019 a été une très bonne année avec une hausse sensible du chiffre d'affaire et des résultats. Cela est général sur la Côte d'Azur grâce aux fruits des investissements faits dans les chambres, mais aussi en promotion tant par des déplacements que par des newsletters, réseaux sociaux et le chiffre d'affaires; par ailleurs la suppression de la restauration traditionnelle a permis de fortement limiter les pertes. L'activité congrès et manifestations a été forte en 2019, et aurait dû l'être en 2020. Pour les nationalités nous avons connu un sursaut de la clientèle nord américaine qui a presque triplé et japonais, russes et scandinaves.... Marchés qui sont fermés en 2020</p> <p>L'excédent brut d'exploitation en 2019 est 1 060 659 euros contre 215 485 € en 2018. Malgré une dotation aux amortissements toujours importante, le résultat d'exploitation devient positif de 307 118 euros pour un résultat négatif en 2018 à - 405 794 euros.</p> <p>Résultats</p> <p>Le total du bilan avant répartition est de 5 642 327 € en 2019 pour 5 838 638 € en 2018.</p> <p>Nous clôturons l'exercice 2019 par un bénéfice de 297 855 euros contre un déficit de 407 145 euros en 2018.</p> <p>A l'actif : L'actif immobilisé a diminué en 2019 passant à 4 506 853 euros pour 4 964 336 euros en 2018. Nous avons continué quelques investissements.</p> <p>Au passif : Au 31 décembre 2019 les emprunts en cours auprès des banques se montent à 1 775 014 € contre 2 280 523 € fin 2018. Nous avons émis de nouveaux emprunts mensualités des emprunts précédents.</p> <p>Au compte de résultat : le chiffre d'affaires des deux établissements a augmenté en 2019 de 800 065.00 euros passant de 5 551 536 euros en 2018 à 6 351 601 euros en 2019.</p> <p>Les charges d'exploitation sont sensiblement les mêmes en 2019 et en 2018, passant de 6 077 186 euros en 2018 à 6 083 024 euros en 2019, et le résultat d'exploitation positif de 307 118 euros en 2019 contre un résultat négatif de 405 794 euros en 2018.</p> <p>Les charges financières passent de 19 432 € en 2018 à 20 012 € en 2019.</p> <p>Le résultat net est un bénéfice de 297 885 € en 2019 contre un déficit de 407 145 € en 2018 en tenant compte d'un résultat courant avant impôts et d'un résultat exceptionnel positif de 10 736 euros.</p>



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajournement en raison du Coronavirus. Les éléments reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- La dépréciation des créances clients ;
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des stocks ;
- Les impôts différés actifs ;
- L'estimation des passifs ;
- Les pertes d'exploitation futures ; -
- Le chiffre d'affaires ; - Les « covenants bancaires » ; -
- Le coût du chômage partiel.

L'hôtel [SPLENDID](#), quatre étoiles, a fermé ses portes, faute de clients, le 16 mars 2020 pour réouverture, après validation avec le CSE des premiers mois de 2020, avec pour conséquence une perte de chiffre d'affaires de trois mois et demi.

L'hôtel [Gounod](#), trois étoiles, a fermé ses portes le 16 mars 2020, faute de clients. Le [Gounod](#) a rouvert le 5 août 2020

La perte de chiffre d'affaires sera importante pour les deux hôtels. Les clients éventuels de l'hôtel Gounod ont été surclassés dans un premier temps.

Pour faire face à ces difficultés, la société S.H.I.N., suite à la mise en place d'un plan de trésorerie courant jusqu'en mars 2021, a obtenu un Prêt de 500 K€ répartis entre ses trois banques.

De ce fait, la société ne distribuera pas de dividendes au titre de son exercice 2019

INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Nous vous donnons les informations suivantes, conformément à l'article L.233-13 du Nouveau Code de Commerce : 1. Personnes physiques et 2. Personnes morales, du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, ou de la moitié du capital social :

* plus de 1/20° du capital :

* plus de 1/10° du capital : Mme S.ROCKMORE, Monsieur JM TSCHANN.

* plus de 1/5° du capital : néant

* plus de 1/3° du capital : SOPATEL

* plus de 1/2 du capital : néant Le cours de notre action au 31 décembre 2019 est à 240 euros.

Affectation du résultat :

1/Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 297 855 euros. Votre conseil vous propose d'affecter cette somme au compte report à nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir approuver cette affectation.

2/Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices : Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous proposons la distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices. Exercice 2016 : néant Exercice 2017 : néant Exercice 2018 : néant

3/ Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 du décret du 23 mars 1967 et faisant apparaître les résultats de la société, au cours des exercices 2018, 2017, 2016, 2015

	2019	2018	2017	2016	2015
Capital fin exercice					
Capital social	1.995.120	1.995.120	1.995.120	1.995.120	1.995.120
Nombre d actions					
ordinaires	58 680	58 680	58 680	58 680	58 680
à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par droit de souscription					
OPERATIONS - RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d affaires HT	6.351.601	5.551.536	5.422.359	5.494.043	6.141.384
Résultat avant impôts, participation et DAP	947.552	261.304	-51.271	315.858	939.407
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	-15.000	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
DAP	649.697	668.449	728.075	610.627	585.164
Résultat net	297.855	-407.145	-779.346	171.231	354.244
Résultat distribué	0	0	0	0	117.360
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, part.salariés, mais avant DAP	16.15	4.45	-0.87	13.32	16.01
Après Impôts, participation salariés et DAP	5.08	-6.94	-13.28	2.92	6.04
Dividende brut versé à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen équivalent temps plein	75	78	72	74	72
Montant masse salariale	2.298.436	2.251.303	2.406.341	1.982.926	2.220.740
Montant sommes versées au titre des avantages sociaux	866.344	901.713	1.052.996	946.065	960.691

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous avons poursuivi une politique de forte présence sur Internet et les réseaux sociaux et avons développé nos fichiers et bases de données avec réservation sur un site également refait en liaison avec Warwick. Le Gounod et le Splendid sont parmi les hôtels de la Côte d'azur les plus actifs avons encouragé des partenariats artistiques pour avoir un sujet de communication sur les hôtels et le spa. Nous avons poursuivi une présence cc principaux marchés; nous avons également exploré avec succès de nouveaux modes de vente, notamment avec les coffrets cadeaux et les ventes

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Socialement nous avons bien évidemment respecté la législation française sur le travail clandestin et la durée du travail ; le CSE, organe de repr Nous avons remplacé une ancienne chaudière par 2 chaudières à condensation plus performantes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quarter du Code des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font p charges telles que prévues à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux nouvelles dispositions du Code de Commerce, nous sommes tenus de compléter votre information concernant les rémunérat toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la société elle-même et par les sociétés qu'elle peut contrôler. A ce titre, noi perçu au cours de l'exercice 2019 :

* Par votre Président, Monsieur Michel H. TSCHANN: Au titre de son contrat de travail de Président salarié au sein de votre société, un salaire (correspondant au salaire lui-même majoré de l'indemnité de nourriture).

* Par votre administrateur, Monsieur Henri TSCHANN: Au titre de son contrat de travail, de Directeur Général au sein de votre société, un salai (correspondant au salaire lui-même majoré de l'indemnité de nourriture).

*Par votre administrateur, Madame Marion TSCHANN Au titre de son contrat de travail, de Directrice Générale adjointe au sein de votre société 997 euros (correspondant au salaire lui-même majoré de l'indemnité de nourriture). Nous sommes également tenus de vous communiquer la list fonctions rémunérés ou non détenus par chacun des mandataires sociaux dans toute société, contrôlée ou non, et même étrangère. Cette liste est

ACTIONNARIAT SALARIE

Les seuls salariés à détenir des actions de la société sont Madame Marion TSCHANN et Messieurs Henri et Michel TSCHANN; dans les condit 3332-18, L3332-19 et L3332-20 du Code du Travail ET 1225-129-6, alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rappelons que la participation d moins égale à 3% du capital social. Le rapport de gestion devant rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au 31.12 qu'aucun salarié autre que Madame Marion TSCHANN en tant que directrice générale adjointe, Monsieur TSCHANN Michel en sa qualité de p en sa qualité de directeur général ne sont actionnaires de la société à ce jour. Ils possèdent respectivement 20, 16 et 2895 actions soit 6.44 % du c

FILIALES ET PARTICIPATIONS : NEANT

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L441-6-1, alinéa 1 du Code du Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire au rapport sur la décomposition des soldes des dettes fournisseurs à la clôture, par dates d'échéance. Ce rapport est annexé.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

Les dispositions légales des articles L225-37 et L225-68 du Code de Commerce relatives au Rapport du Président sur le contrôle interne, s'appli titres au public sur un marché réglementé. Or la société SHIN offre ses titres au public sur le marché EURONEXT ACCESS qui n'est pas un m dispositions ne sont donc pas applicables.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Michel Tschann demande à Monsieur Henri Tschann s'il accepte de renouveler son mandat d'administrateur ; ce dernier accepte et toi conseils passés et futurs.

Presse

[Splendid Hotel & Spa](#) [Gounod Hotel](#) [Spa Splendid](#)